



En faisant un don à notre association, vous contribuez à **réduire la misère féline**



www.ecole-du-chat-bordeaux.com

L'ASSOCIATION REÇOIT TRÈS PEU DE SUBVENTIONS ET FONCTIONNE GRÂCE AUX DONNÉS. (MATÉRIELS OU FINANCIERS)

L'association est **reconnue d'intérêt général** (66% de **déduction sur votre impôt sur le revenu**).

Exemple : Pour un don de 50€ : $50 \times 0,66 = 33$ votre impôt sera déduit de 33 €. Avec votre reçu fiscal, votre don ne vous coûtera au final que 17 Euros. ($50 - 33 = 17$) Dans la limite de 20% des revenus imposables du donateur.

Vous pouvez envoyer votre don par chèque à l'ordre de l'École du Chat Libre de Bordeaux, et en précisant sur papier libre les informations suivantes :

Nom, prénom, adresse, téléphone, courriel (facultatif)

Vous recevrez directement en début d'année suivante votre reçu de don à votre domicile.

Vous pouvez envoyer vos dons à l'adresse suivante (Ecole du Chat Libre de Bordeaux 22 RUE DU 19 MARS 1962 - 33400 TALENCE) ou les effectuer en ligne sur le site internet de l'association :

www.ecole-du-chat-bordeaux.com, via Paypal.

L'association est en permanence à la recherche de personnes **généreuses habitant à l'écart des routes passantes qui pourraient accueillir 1 ou 2 chats stérilisés sur leur terrain.**



CHAT ERRANT sauvage, après 2 mois de convalescence suite à un gros coryza. Il sera relâché dans le jardin de la famille d'accueil